



GERER LA FORMATION DE MES SALARIES

Filière Fédérale



DATES

13/06/2024



VOLUME HORAIRE

3h30



LIEU

Distanciel



Vous êtes en situation de Handicap et souhaitez suivre une de nos formations. Faites-nous le savoir, nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.



NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum



ATTESTATION FEDERALE

TARIFS ET INSCRIPTIONS

05 34 25 77 90



formation.occitanie@comite-epgv.fr



DESCRIPTION DE LA FORMATION

Comment appréhender les différents dispositifs de formation existant ?

Comment accompagner le développement des compétences de mes salariés ?

Comment puis-je bénéficier de formations en tant que dirigeant ?



PUBLIC

Dirigeants de club



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir le fonctionnement du CPF et ses modalités d'utilisation par le salarié
- Définir le fonctionnement du CEC et ses modalités d'utilisation par le dirigeant
- Définir le fonctionnement du Plan de développement des compétences et ses modalités d'utilisation par l'employeur
- Identifier les modalités de financement de la formation professionnelle
- Conduire un entretien professionnel



CONTENUS DE LA FORMATION

- Les différents dispositifs de la formation professionnelle : le Compte Personnel de formation (CPF), le Compte d'engagement citoyen (CEC), le plan de développement des compétences
- Le départ en formation du salarié
- Le financement de la formation professionnelle
- L'entretien professionnel



MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- Support PowerPoint
- Les apports de la formation sont théoriques et pratiques : cas pratiques / Quiz
- Remise support de la formation et renvoi vers des outils numériques



PRE-REQUIS

Être licencié à la FFEPGV (licence dirigeant)

Être en fonction au sein d'un club EPGV



ENCADREMENT

Christophe Mathet – Directeur de structure du Coreg



DURÉE ET DEROULÉ DE LA FORMATION

3h30
de
formation

3 h 30
formation en
distanciel



FRAIS DE FORMATION

Frais d'inscription et Frais pédagogiques :

Pris en charge par le COREG

Frais annexes (restauration, déplacement, ...) : A la charge des stagiaires

Pour aller plus loin, nous vous conseillons de suivre une de nos formations dirigeants : Gestion des conflits, Animer une équipe de bénévole, Relève du dirigeant...